



Bulletin d'inscription

A adresser à : Philippe PERROUX, 2 rue de l'Orme – 34480 St-Genies-de-Fontedit

Chèque à l'ordre de l'ASB LES CHAMEAUX DE BEZIERS Licencié FFTRI FFA et FFC, je joins une photocopie de ma licence. Non licencié, je joins un certificat médical de non contre indication de la course à pied et du vtt en compétition datant de moins d'un an.

14 euros par équipe (Distance XS).

30 euros par équipe (Distance M).

Nom de l'équipe : .....

Numéro de dossard : ..... (Organisation)

1er EQUIPIER

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... Sexe : M F

N° licence FFTRI : ..... Club : .....

Non licencié FFTRI E-mail : .....

Signature

Pour les mineurs : Je soussigné ..... Autorise mon fils, ma fille à participer au Bike et Run De Béziers le 17 mai 2015 et déclare me soumettre au Règlement de l'épreuve.

Signature des parents

2e EQUIPIER

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... Sexe : M F

N° licence FFTRI : ..... Club : .....

Non licencié FFTRI E-mail : .....

Signature

Pour les mineurs : Je soussigné .....

Autorise mon fils, ma fille à participer au Bike et Run De Béziers le 17 mai 2015 et déclare me soumettre au Règlement de l'épreuve.

Signature des parents



## REGLEMENT :

Le premier Bike et Run de Béziers est organisé par le club de triathlon des Chameaux de Béziers, affilié à la fédération française de triathlon (FFTRI). Son règlement général est celui de la FFTRI, chaque concurrent est supposé le connaître. Le règlement est consultable sur le site internet de la FFTRI ([www.fftri.com](http://www.fftri.com)).

## INSCRIPTION

La date de validité des inscriptions est fixée au 15 mai 2015 sur Internet et au 17 mai 2015 sur place (Jeune et XS uniquement), merci de vous inscrire avant cette date. L'inscription ne sera effective qu'accompagné du règlement du montant de l'engagement. Chèque à l'ordre de l'ASB LES CHAMEAUX DE BEZIERS. A adresser à Philippe PERROUX, 2 rue de l'Orme 34480 St-Genies-de-Fontedit. Possibilité de s'inscrire le jour de l'épreuve. 200 équipes maximum.

## LICENCE / CERTIFICAT MEDICAL

Le jour de l'épreuve les concurrents devront être en possession de leur licence ou pour les non licenciés un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied et du vélo en compétition.

## RECOMPENSES

Les prix individuels ne sont pas cumulables, les récompenses ne seront remises qu'aux athlètes présents.

## SECURITE

Durant le parcours cycliste, le concurrent s'engage à respecter le code de la route. Le dossard fourni par les organisateurs devra être apparent sur la poitrine des concurrents, prévoir des épingles. Les concurrents devront porter chacun un casque réglementaire à coque rigide (NF ou CE) sur la tête même s'ils ne sont pas sur le vélo, sous peine de disqualification.

## AIDE

Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.

## RESPONSABILITE CIVILE / ASSURANCE JOURNEE

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance de la FFTRI individuelle accident. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ainsi que les non licenciés avec la carte journée. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, de défaillance provoquée par un mauvais état de santé, la perte ou le vol de matériel. En aucun cas un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation.

## ANNULATION

En cas d'empêchement majeur, les épreuves seront annulées, les frais d'engagement remboursés, hormis 4 euros de frais de dossier par personne.

## IMAGE

En participant à l'épreuve j'autorise l'organisation à utiliser mon image pour la promotion de l'épreuve (photos, vidéos...).